

Agir pour prévenir les maladies chroniques

Recommandations pour améliorer la santé de la population ontarienne

Sommaire

Les maladies chroniques sont la principale cause de mortalité en Ontario. Ces maladies en grande partie évitables touchent notre qualité de vie, notre économie et nos collectivités.



Publié par l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé et Action Cancer Ontario

Action Cancer Ontario

620, avenue University, Toronto (Ontario) M5G 2L7

Téléphone : 416.971.9800

<https://fr.cancercare.on.ca/>

Santé publique Ontario

480, avenue University, Bureau 300, Toronto (Ontario) M5G 1V2

Téléphone : 647.260.7100

<http://www.oahpp.ca/fr/index.html>

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012

Autorisation de reproduire

Sauf mention contraire précise, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par n'importe quel moyen, sans frais ni autre autorisation d'Action Cancer Ontario ou de Santé publique Ontario, à des fins non commerciales, à condition que l'on fasse preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude de l'information reproduite, qu'Action Cancer Ontario et Santé publique Ontario soient indiqués comme auteurs et qu'on n'affirme pas que la reproduction constitue une version officielle de l'information reproduite, ni qu'elle a été faite en collaboration avec Action Cancer Ontario et Santé publique Ontario ou avec leur approbation.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins de distribution commerciale, veuillez envoyer un message électronique à : publicaffairs@cancercare.on.ca ou info@oahpp.ca

ISBN 978-1-4435-8971-0 Imprimé

ISBN 978-1-4435-8972-7 PDF

Données canadiennes de catalogage avant publication

Agir pour prévenir les maladies chroniques : Recommandations pour améliorer la santé de la population ontarienne

Inclut des références bibliographiques.

Comment citer cette publication

Action Cancer Ontario, Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Agir pour prévenir les maladies chroniques : Recommandations pour améliorer la santé de la population ontarienne. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012.

Exemplaires supplémentaires

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, prière de communiquer avec le Service des affaires publiques d'Action Cancer Ontario au 416.971.9800, ATME 416.217.1815, ou à l'adresse publicaffairs@cancercare.on.ca ou avec le Service des affaires publiques de Santé publique Ontario au 647.260.7100, ou à l'adresse info@oahpp.ca.

Nous sommes voués à assurer des services et des communications accessibles pour les personnes handicapées. Pour recevoir toute partie de ce document dans un autre format, veuillez communiquer avec le Service des affaires publiques d'Action Cancer Ontario au 416.971.9800, ATME 416.217.1815, ou à l'adresse publicaffairs@cancercare.on.ca ou avec le Service des affaires publiques de Santé publique Ontario au 647.260.7100, ou à l'adresse info@oahpp.ca.

Cette publication est aussi disponible en ligne à <https://fr.cancercare.on.ca/agirpourprevenir> ou à <http://www.oahpp.ca/fr/agirpourprevenir>.

Also offered in English under the title *Taking Action to Prevent Chronic Disease: Recommendations for a Healthier Ontario*.

Santé publique Ontario (Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé) est une société de la Couronne vouée à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des inégalités en matière de santé. En tant qu'organisation pivot en santé, Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.



Remerciements

Ce rapport a été produit par le Groupe de travail sur la prévention de Santé publique Ontario et d'Action Cancer Ontario.

Groupe de travail sur la prévention

Présidentes

Heather Manson, MD, FRCPC, MScS
Directrice, Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario

Linda Rabeneck, MD, MHP, FRCPC
Vice-présidente, Prévention et lutte contre le cancer, Action Cancer Ontario

Responsables

Kenneth R. Allison, Ph. D.
Scientifique principal, Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario (Recommandations sur l'activité physique)

Brian Hyndman, MScS
Planificateur principal, Santé publique Ontario (Recommandations sur l'alcool)

Alethea Kewayosh
Directrice int., Lutte contre le cancer chez les Autochtones (Recommandations sur le renforcement des capacités)

Scott Leatherdale, Ph. D.
Professeur agrégé et titulaire de la chaire de recherche d'Action Cancer Ontario, École de santé publique et des systèmes de santé, Université de Waterloo (Recommandations sur le tabac)

Heather Manson, MD, FRCPC, MScS
Directrice, Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario (Recommandations sur le renforcement des capacités)

Loraine Marrett, Ph. D.
Directrice, Surveillance, Prévention et lutte contre le cancer, Action Cancer Ontario (Données probantes sur les facteurs de risque et les maladies)

Mary Fodor O'Brien, MScS, RD
Spécialiste de la nutrition, Santé publique Ontario (Recommandations sur l'alimentation santé)

Ruth Sanderson, MSc
Chef des services d'analyse, Santé publique Ontario (Données probantes sur les facteurs de risque et les maladies)

Beth Theis, MSc
Gestionnaire, Surveillance, Prévention et lutte contre le cancer, Action Cancer Ontario (Recommandations sur les facteurs de risque et les données probantes portant sur les maladies, l'activité physique et l'alcool)

Rebecca Truscott, MScS, RD
Spécialiste de la promotion de la santé, Nutrition, Prévention et lutte contre le cancer, Action Cancer Ontario (Recommandations sur l'alimentation santé)

Nous remercions spécialement les groupes d'experts sur le tabac, l'alcool, l'activité physique, l'alimentation santé et la capacité de changement. Leur composition figure à l'annexe 2.

Contributeurs

Santé publique Ontario

Marlon Drayton, MSc, MSA, *analyste principal de politique*

Phat Ha, MHP, *coordonnateur de la recherche*

Karin Hohenadel, MSc, *épidémiologiste*

Juliana Jackson, MHA, *analyste principale de politique*

Alexandra Kyriakos, MA, *directrice, Affaires extérieures*

Allison McArthur, MSt, *spécialiste de l'information et des bibliothèques*

Christiane Mitchell, MAP, *attachée de recherche*

Jennifer Modica, MA, *spécialiste en communications*

Michelle Murti, MD, CCMF, MHP, *résidente en santé publique et médecine préventive*

Jennifer Robertson, Ph. D., *évaluatrice principale*

Beate Sander, Ph. D., *scientifique, Économiste de la santé*

Anne Simard, MScS, *chef des Affaires publiques*

Peter Tanuseputro, MScS, MD, CCMF, *résident en santé publique et médecine préventive*

Action Cancer Ontario

Dafna Carr, directrice, Politique, Planification et AEC

Elisa Candido, MHP *attachée de recherche (épidémiologie)*

Maria Chu, MA, MSt, *spécialiste de l'information sur la santé*

Stephanie Ryan-Coe, BA Hons, *spécialisé, stratège principale en communications*

Steven Savvaidis, MScS, *gestionnaire, Centre de formation et de consultation*

Suriya Veerappan, MA (candidate), *conseillère en affaires publiques*

Liaison avec le Conseil de la qualité des soins en oncologie de l'Ontario (Secrétariat)

Rebecca Anas, MBA, *directrice*

Christine Chan, PGDipPH (Distinction), MHP *Épidémiologie (candidate), conseillère principale en politiques*

Jennifer Stiff, MRes, *conseillère principale en politiques*

Responsable du projet : Melissa Tamblin, MPA

Rédactrice : Christine Mercer, BA, Adhawk Communications Inc.

Action Cancer Ontario—organisme du gouvernement de l'Ontario – dicte la qualité et l'amélioration continue de la prévention et du dépistage des maladies, de la prestation des soins et de l'expérience vécue par les patients dans la lutte contre le cancer, les maladies rénales chroniques et l'accès aux soins dans le cas de services de santé clés.

Reconnu pour son innovation et ses démarches dictées par les résultats, Action Cancer Ontario dirige la planification systémique pluriannuelle, passe des marchés de services avec des hôpitaux et des fournisseurs, crée et déploie des systèmes d'information, établit des lignes directrices et des normes et suit les objectifs de rendement pour assurer dans tout le réseau des améliorations de la lutte contre le cancer et les maladies rénales chroniques, ainsi que de l'accès aux soins.

Cancer Care Ontario
Action Cancer Ontario

Sommaire

Les maladies chroniques sont la principale cause de mortalité en Ontario. En 2007, les maladies chroniques, comprenant le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques et le diabète, ont causé 79 % du total des décès dans la province. Ces maladies en grande partie évitables touchent notre qualité de vie, notre économie et nos collectivités. À mesure que la population de l'Ontario augmente et vieillit aussi, le fardeau de plus en plus lourd imposé par les maladies chroniques au système de soins de santé deviendra aussi insoutenable.

Obligation commune de réduire l'exposition

L'incidence accrue des maladies chroniques, le fardeau qu'elles nous imposent et les coûts qui en découlent ne sont pas inévitables. Une analyse des données probantes connexes confirme l'existence de liens solides entre quatre facteurs de risque sous-jacents et modifiables (tabagisme, consommation d'alcool, inactivité physique et mauvaises habitudes alimentaires) et les maladies chroniques les plus courantes.

Des interventions éclairées par des données probantes visant avant tout à réduire l'exposition à ces facteurs de risque allégeraient le fardeau imposé par les maladies chroniques en Ontario. Il faut rendre ces interventions obligatoires au moyen de politiques claires à appliquer au niveau de la population.

L'Ontario fait du bon travail en gestion des maladies chroniques. Le moment est maintenant venu de mieux faire pour les prévenir. La responsabilité à cet égard est partagée entre le fédéral, les provinces et les municipalités en collaboration avec des partenaires non gouvernementaux. Il existe tellement de leviers

de changement à l'extérieur du secteur de la santé qu'il faut mobiliser tous les secteurs de la société et du gouvernement dans une stratégie complète, intégrée et soutenue de prévention des maladies chroniques.

Ce rapport complète les priorités établies dans le *Plan d'action de l'Ontario en matière de santé*, où il est question aussi du besoin d'une approche intégrée avec des partenaires de tout le système de soins de santé de l'Ontario. Les éléments du plan d'action qui ont trait à la prévention des maladies chroniques comprennent la création d'un groupe d'étude qui se penchera sur l'obésité chez les enfants, ainsi que l'expansion des efforts visant à réduire les taux de tabagisme (p. ex., en accroissant l'accès aux thérapies de remplacement de la nicotine)¹.

Ce rapport intitulé *Agir pour prévenir les maladies chroniques : Recommandations pour améliorer la santé de la population ontarienne* présente 22 recommandations portant sur des interventions éclairées par des données probantes qui guideront une stratégie provinciale visant à :

- réduire l'exposition de la population à quatre facteurs de risque clés;
- renforcer la capacité en prévention des maladies chroniques;
- instaurer l'équité en santé.

Agir pour prévenir les maladies chroniques : Recommandations pour améliorer la santé de la population ontarienne est le fruit des efforts du Groupe de travail sur la prévention (GTP), collaboration entre Santé publique Ontario et Action Cancer Ontario qui a bénéficié de l'appui de groupes de spécialistes et d'intervenants en santé publique.

L'Ontario fait du bon travail en gestion des maladies chroniques. Le moment est maintenant venu de mieux faire pour les prévenir.

Sommaire

Un besoin urgent

Critères de sélection des recommandations

Annexe technique

Interventions recommandées au niveau de la population

Recommandations sur le tabagisme

Il existe une occasion importante d'amélioration en réduisant l'exposition de la population ontarienne au risque.

Un besoin urgent

Le GTP a analysé les données probantes sur la prévention des quatre principales maladies chroniques par la réduction de l'exposition au tabac, de la consommation d'alcool, de l'inactivité physique et des habitudes alimentaires malsaines. Le groupe a conclu qu'il existe une occasion importante d'amélioration en réduisant l'exposition de la population ontarienne au risque.

Tabagisme continu : 20,3 % des Ontariens de 20 ans et plus fument toujours.

Consommation d'alcool à la hausse : 21,7 % des adultes de l'Ontario âgés de 18 ans ou plus boivent plus que les quantités recommandées.

Niveaux élevés d'inactivité physique et habitudes alimentaires malsaines : 49,2 % des Ontariens de 12 ans ou plus déclarent être inactifs pendant leurs loisirs et plus de la moitié ne mangent pas suffisamment de légumes et de fruits.

Embonpoint et obésité à la hausse : 60 % des hommes et 45 % des femmes de l'Ontario font de l'embonpoint ou sont obèses.

Iniquité persistante en santé : Les Ontariens vivant dans les quartiers les plus pauvres ou en région rurale, qui n'ont pas fini leurs études secondaires ou qui se déclarent membres des Premières nations, Inuits ou Métis sont plus susceptibles de fumer et/ou d'être obèses.

Critères de sélection des recommandations

Le GTP a tenu compte des interventions décrites par le Groupe d'action contre les MNT Lancet et l'Alliance des MNT² dans le contexte de l'Ontario, et a attribué à ces interventions et à d'autres encore une priorité basée sur les critères suivants :

- respecter le champ de compétence du gouvernement de l'Ontario (même si nous reconnaissons qu'il faut collaborer avec d'autres ordres de gouvernement pour mettre en œuvre certaines interventions stratégiques couronnées de succès);
- être appuyées par des données probantes;
- refléter le niveau de développement des interventions stratégiques dans le domaine des facteurs de risque (dans le cas de certaines interventions stratégiques, les données probantes peuvent être émergentes ou porteuses de promesses);
- être définies dans des rapports et des énoncés de consensus d'experts antérieurs;
- être limitées à quatre recommandations par domaine clé de facteur de risque plus des recommandations générales (convergentes sur les interventions prioritaires).

Annexe technique

L'annexe technique d'accompagnement, disponible en ligne à www.oahpp.ca/fr/agirpourprevenir et fr.cancercare.on.ca/agirpourprevenir, contient d'autres détails sur les données probantes et la méthodologie du rapport.

Interventions recommandées au niveau de la population

Recommandations sur le tabagisme

Recommandation 1 : Augmenter la taxe sur les produits du tabac.

Augmenter sur-le-champ la taxe sur tous les produits du tabac vendus en Ontario. Cette taxe sera égale (ou supérieure) au taux moyen de la taxe sur les produits du tabac imposée par les autres provinces ou territoires du Canada et indexée sur l'inflation (ou plus). Il est

recommandé que le minimum de la taxe spéciale sur le tabac (TST) demeure fixé à un pourcentage constant du total, que ce pourcentage puisse augmenter et que le produit de la TST serve à financer le programme provincial de lutte contre le tabac.

Recommandation 2 : Élargir et étendre le système intégré d'abandon du tabac.

Élargir et étendre les efforts déployés pour créer en Ontario un système intégré et coordonné d'abandon du tabac qui s'appuie sur les ressources existantes dans les hôpitaux, les contextes de soins primaires et de soins communautaires, afin d'accroître l'accès aux services de traitement pour tous les fumeurs, sans égard à l'âge ou au contexte.

Recommandation 3 : Lancer une campagne soutenue de marketing social.

Lancer une campagne soutenue de marketing social qui incite les usagers du tabac à abandonner et les informe des dangers de tous les types d'usage du tabac, ainsi que des options et des ressources différentes disponibles en Ontario pour s'affranchir du tabac.

Recommandation 4 : Interdire le tabac sur les terrasses des bars et des restaurants.

Modifier la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* pour y interdire le tabac sur les terrasses ouvertes des bars et des restaurants (y compris une zone tampon de 9 mètres à partir du périmètre de la terrasse).

Recommandations sur la consommation d'alcool

Recommandation 5 : Maintenir et renforcer l'établissement de prix socialement responsables.

Maintenir et renforcer l'établissement de prix socialement responsables de l'alcool en :

- a) fixant un prix minimum par consommation standard de toutes les boissons alcoolisées, indexé sur l'inflation;
- b) maintenant les prix moyens au niveau ou au dessus de l'indice des prix à la consommation;
- c) adoptant des politiques d'établissement de prix dissuasifs pour les boissons à plus forte teneur en alcool afin de dissuader la production et la consommation de boissons alcoolisées plus fortes et de réduire la consommation globale d'alcool éthylique par habitant.

Recommandation 6 : Appliquer des mesures efficaces de contrôle de la disponibilité de l'alcool.

Contrôler le risque global d'exposition à l'alcool en :

- a) veillant à ce que les heures de vente n'augmentent pas;
- b) veillant à ce que la densité globale des clients dans les points de vente pour consommation sur les lieux et ailleurs n'augmente pas par habitant;
- c) évitant de privatiser davantage les ventes au détail d'alcool pour consommation « hors lieux » en Ontario.

Recommandation 7 : Renforcer les mesures de contrôle ciblées portant sur la commercialisation et la promotion de l'alcool.

Adopter des politiques ciblées de contrôle de la publicité et de la commercialisation portant sur l'alcool, et en particulier des stratégies de commercialisation axées sur la « promotion d'habitudes de vie » pour ce qui est de la consommation d'alcool, de la commercialisation visant les jeunes ou les consommateurs à risque élevé ou qui encourage la consommation d'alcool à risque élevé.

Sommaire

Interventions recommandées au niveau de la population

Recommandations sur la consommation d'alcool

Interventions recommandées au niveau de la population

Recommandations sur l'activité physique

Recommandations sur une alimentation santé

Recommandations sur le renforcement des capacités

Recommandation 8 : Accroître l'accès à de brèves interventions de conseil.

Accroître l'accès à de brèves interventions de conseil pour les consommateurs modérés ou à risque élevé, y compris ceux qui n'ont pas l'âge légal, dans les cliniques, les services de soins de santé primaires, les hôpitaux, les services de santé universitaires, les lieux de travail et sur Internet.

Recommandations sur l'activité physique

Recommandation 9 : Exiger des crédits d'éducation physique.

Obliger les étudiants à obtenir un crédit d'éducation physique chaque année, de la 9^e à la 12^e année, pour pouvoir obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Recommandation 10 : Évaluer l'activité physique quotidienne.

Évaluer l'application, la faisabilité et la qualité de la politique sur l'activité physique quotidienne dans les écoles primaires de l'Ontario et répondre au besoin de mise en œuvre continue.

Recommandation 11 : Appuyer le transport actif.

Renforcer la déclaration de principes provinciale sur le transport actif dans le contexte de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et fournir aux municipalités du financement réservé à la construction d'infrastructures servant à la marche et à la bicyclette.

Recommandation 12 : Faire preuve de leadership dans la politique sur l'activité physique en milieu de travail.

Faire preuve de leadership à titre d'employeur exemplaire en élaborant, appliquant et évaluant une politique basée sur les milieux de travail afin d'accroître l'activité physique chez ses employés.

Recommandations sur une alimentation santé

Recommandation 13 : Créer une stratégie ontarienne sur l'alimentation et la nutrition.

Mettre en œuvre en Ontario une stratégie pangouvernementale coordonnée et intégrée sur l'alimentation et la nutrition.

Recommandation 14 : Inclure dans les programmes d'études des compétences alimentaires obligatoires.

Inclure l'acquisition de compétences alimentaires comme volet obligatoire des programmes d'études primaires et secondaires pour développer les compétences des enfants et des adolescents à préparer des aliments.

Recommandation 15 : Appuyer l'alimentation santé dans les établissements subventionnés par le Trésor.

Mettre en œuvre des politiques sur l'alimentation et la nutrition éclairées par des données probantes qui préconisent une alimentation santé dans les milieux de travail provinciaux et les établissements subventionnés par la province.

Recommandation 16 : Mettre en œuvre l'étiquetage obligatoire des menus dans les services d'alimentation.

Exiger que l'étiquetage obligatoire des aliments et boissons soit visible au point d'achat dans tous les services d'alimentation d'envergure en Ontario.

Recommandations sur le renforcement des capacités

Recommandation 17 : Adopter une approche pangouvernementale.

Adopter une approche pangouvernementale pour la prévention primaire des maladies chroniques. Cette approche guiderait l'établissement des buts et des objectifs, la planification des politiques et des programmes, la surveillance du rendement et

l'obligation de rendre compte, ainsi que la coordination et la gestion des relations avec les partenaires, et consisterait notamment à :

- a) trouver un responsable spécialisé du Ministère et de la haute fonction publique qui a suffisamment d'autorité pour coordonner les activités d'amélioration de la santé entre les secteurs et les ordres de gouvernement³;
- b) élaborer une stratégie intégrée et multilatérale de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques en Ontario qui comporte des buts, des objectifs et des résultats quantifiables;
- c) étudier la possibilité de légiférer pour obliger l'ensemble des lois et des règlements à prévoir des évaluations des incidences sur la santé;
- d) appuyer l'innovation et l'intervention à l'échelle locale et diffuser des leçons apprises dans toute la province;
- e) participer de façon proactive aux activités de groupes fédéraux, provinciaux et territoriaux pour appuyer l'application d'interventions éclairées par des données probantes à l'échelon fédéral et d'un bout à l'autre du Canada.

Recommandation 18 : Améliorer la mesure et accroître la responsabilisation.

Créer un système panprovincial coordonné d'évaluation et de surveillance de la santé de la population qui produira les données complètes, opportunes, continues et exactes essentielles à la planification, à l'application et à l'évaluation de politiques et de programmes visant à alléger le fardeau imposé par les maladies chroniques et les facteurs de risque connexes.

Recommandation 19 : Relier le savoir à la pratique.

Créer une capacité d'intervention efficace en prévention des maladies chroniques.

Recommandation 20 : Lancer une campagne coordonnée de communications sur la santé.

Lancer et maintenir une campagne factuelle, complète, intégrée et coordonnée de communications sur la prévention des maladies chroniques qui s'appuie sur les campagnes existantes en Ontario.

Recommandations sur l'équité en santé

Recommandation 21 : Réduire les iniquités en santé.

Réduire les iniquités en santé en veillant à ce que les mesures prises pour lutter contre les maladies chroniques et leurs facteurs de risque connexes reconnaissent certains sous-groupes de l'Ontario qui doivent supporter un fardeau morbide plus lourd. Pour que cette recommandation porte fruit, il faut :

- a) veiller à ce que les systèmes provinciaux de collecte de données repèrent et évaluent adéquatement les disparités aux niveaux de l'exposition aux facteurs de risque et du fardeau morbide entre les sous-groupes de l'Ontario;
- b) accorder davantage d'attention aux déterminants de la santé qui se trouvent en amont dans le cas de ces groupes;
- c) procéder à des évaluations de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES) avant de mettre en œuvre un programme et une politique pour saisir les effets différentiels d'interventions sur des sous-populations et pour permettre de les atténuer par la planification.

Recommandation 22 : Se pencher sur la santé des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Veiller à ce que les mesures prises pour s'attaquer aux facteurs de risque associés aux maladies chroniques tiennent compte des obstacles à la santé auxquels font face les membres des Premières nations, les Inuits et les Métis en Ontario.

Sommaire

Interventions recommandées au niveau de la population

Recommandations sur l'équité en santé

